



Profession de foi des listes du SGEN-CFDT
« Pour une université Démocratique et Solidaire »

Elections au Conseil d'Administration et au Conseil Académique



Attention ! Retrouvez nos listes en page 3.

Cher(e)s collègues BIATSS, ITA(RF), syndiqué(e)s, non syndiqué(e)s.

Nous appelons les personnels à se mobiliser pour le renouvellement du Conseil d'administration et du Conseil Académique (CAC) (Commission Recherche (CR) et Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)). Comme notre syndicat, nous sommes fidèles à la tradition de **syndicat généraliste** et comptons des représentants de tous les personnels : Administratifs, Techniciens, Bibliothèques et Enseignants-Chercheurs. Nous vous représentons et défendons vos droits au Comité Technique de l'Université (CT) et continuerons à le faire au CA et au CAC. **Votre confiance aux élections renforcera notre action dans l'université et nous souhaitons la poursuivre dans les nouveaux conseils.**

Des Nouvelles élections à Paris-Diderot ! Pourquoi et Comment ?

Le départ de V. Berger a entraîné le renouvellement automatique des conseils de l'Université. Leur renouvellement aurait dû avoir lieu dans un délai plus court mais il a fallu attendre que nos instances votent des statuts en accord avec la nouvelle loi sur la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Cette loi introduit deux modifications majeures :

- **Un conseil d'administration élargi** avec une représentativité plus importante pour **les personnels BIATSS (6 représentants)**. Il s'agit d'une revendication de longue date du SGEN-CFDT enfin prise en compte !
- La création d'un **Conseil Académique** avec un rôle et des pouvoirs renforcés. Il est composé d'une commission recherche (ancien CS) avec 4 représentants BIATSS (collège 5-e) et d'une commission de la formation et de la vie universitaire (ancien CEVU) avec 3 représentants BIATSS.

Avec des nouveaux conseils et une représentativité plus importante pour les BIATSS, c'est le moment de faire entendre votre voix et de voter pour des candidats qui s'engagent dans un syndicalisme :

« Combatif au quotidien et constructif pour demain ».

Plus que jamais, il est crucial que

- chacun soit entendu et écouté,
- chaque sensibilité s'exprime,
- le dialogue soit suivi de résultats.

**Le 27 Mars, Votez et faites voter pour
les listes SGEN-CFDT aux élections du
Conseil d'Administration
et du Conseil Académique
(CR et CFVU)**



Attention, le vote par correspondance est interdit. Vous devez vous rendre dans votre bureau de vote (ouvert de 09h00 à 18h00) ou bien utiliser le vote par procuration

Des élu(e)s à votre écoute qui agissent au quotidien

Partout où nous sommes présents, les élu(e)s du SGEN-CFDT ont agi et agiront en faveur d'une **université Démocratique et Solidaire**.

⇒ La politique indemnitaire : Quel avenir pour nos rémunérations ?

Dans un contexte économique difficile et alors que le point d'indice de la fonction publique n'a pas été revalorisé depuis 2010, **nous demanderons que les rémunérations des BIATSS soient préservées !** Face à l'annonce par la direction de l'université de la baisse de l'enveloppe indemnitaire destinée au BIATSS, le SGEN-CFDT a été le premier syndicat à refuser cette logique. Alors que l'université supprime chaque année de plus en plus de postes (la masse salariale sert de variable d'ajustement aux RCE), **la charge de travail augmente et une baisse des rémunérations serait tout simplement injuste**. Nos élu(e)s réclameront le maintien du niveau des primes ainsi que la reconnaissance des décalages grades/fonctions avec des primes liées à la fonction de l'agent et non un retour à la prise en compte du grade uniquement. Nous demandons que toute modification du système indemnitaire se fasse en plein accord avec les représentants du personnel et **nous nous opposerons à toute logique consistant à s'attaquer en premier lieu aux CDD qui sont exclus du système indemnitaire ou aux catégories C et B qui ne sont pas les mieux dotées !**

⇒ Le déroulement des carrières et les recrutements

Le SGEN-CFDT réaffirme son attachement à une véritable politique de plan de carrière, avec le recrutement prioritaire par concours. Compte tenu des nouvelles tâches qui incombent aux universités dans le cadre des responsabilités compétences élargies (gestion de la masse salariale, déconcentration des actes de gestion des personnels enseignants), la Présidence a recruté plus de 40 postes dans les services centraux. Nous nous opposons à toute mesure qui dresse les personnels les uns contre les autres et **demandons l'application de la subsidiarité entre tous les secteurs** (transparence dans les réorganisations). Or le travail de l'ensemble des personnels s'est trop alourdi (remontées permanentes de données, gestion de plus en plus globalisée des budgets ...). **Les choix politiques n'ont pas permis d'améliorer les conditions de travail dans les services centraux et ont accentué les difficultés des collègues affectés aux UFR**. Augmenter le nombre d'heures supplémentaires (comme dans les bibliothèques) n'est pas la seule réponse à ces difficultés. Une véritable politique des salaires avec revalorisation des grilles indiciaires est indispensable, et en tout cas, préférable à un colmatage par les primes non comptabilisées pour les retraites.

⇒ La formation permanente

Nous avons obtenu une augmentation des crédits et un élargissement à tous de la formation professionnelle qui était jusque-là indigne de notre université. Mais des progrès restent à faire pour que chaque agent puisse avoir accès dans le cadre de son travail ou de son projet professionnel à une formation de qualité. Là aussi, nous serons à vos côtés. Le SGEN-CFDT soutiendra une véritable politique de plan de carrière avec des actions de formation pour les promotions.

⇒ Le travail précaire

La loi Sauvadet a permis la juste reconnaissance de l'investissement des personnels de longue date (CDD ou CDI de droit public ou privé), sur des postes d'enseignement ou de recherche, techniques ou administratifs. L'université a encore beaucoup à faire ! Nous rappelons que le recours aux CDD/CDI doit rester l'exception (**plus de valse des CDD**) et **demandons une politique ambitieuse de résorption de l'emploi précaire**. Nous serons très vigilants sur le cas des CDD avec multi-employeurs (CNRS, INSERM, autre université, ...) pour lesquels la loi Sauvadet s'applique mais qui bien souvent sont « oubliés » par les universités.

⇒ La politique sociale et la restauration

Plus que jamais, nous sommes en faveur d'un grand service social indépendant qui inclut une médecine de prévention digne de ce nom. Des avancées (diversification des prestations, indexation sur les revenus des agents) ont été faites mais des améliorations sont encore souhaitables. Nous serons vigilants sur l'aménagement des conditions de travail pour les handicapés, en particulier dans les nouveaux bâtiments. L'offre de restauration n'a cessé de se détériorer et devient inabordable pour beaucoup de collègues qui sont de facto exclus de la restauration. Cela est inadmissible. **Par ailleurs, l'organisation est souvent incompréhensible et ne permet pas à des agents travaillant au sein d'un même service ou équipe de recherche de déjeuner ensemble sur le site de PRG. Nous réclamerons un service de restauration sans aucun écart tarifaire selon les catégories de personnel (Paris 7/CNRS,...) accessible à tous, abordable et de qualité.**

⇒ Les conditions de travail et les Risques Psycho-Sociaux (RPS)

Nos conditions de travail se détériorent ! Que cela soit à cause des conditions d'accès aux bâtiments (en particulier à Olympe de Gouges ou Sophie Germain) ou de l'augmentation de la charge de travail ; remplir sa mission devient de plus en plus difficile. Nous demanderons à ce que toute modification des conditions de travail se fasse en concertation et non pas au détriment des agents. Enfin, nous continuerons à demander **une parfaite étanchéité entre la cellule d'écoute et de prévention des RPS et la direction de l'université** ainsi que la pleine application de l'accord-cadre dans la fonction publique sur la prévention des RPS.

⇒ Le dialogue social

Nous continuerons à porter vos revendications tout en étant une force de proposition. La commission postes dans le cadre des responsabilités et compétences élargies ne peut siéger sans des représentants BIATSS puisqu'elle gère les moyens humains. De même, le SGEN-CFDT demandera et veillera à ce que la révision du cadrage du temps de travail ne soit pas décidée arbitrairement par la seule volonté de notre administration mais se fasse avec l'accord des syndicats.

Et demain ? Quel avenir pour notre université ?

⇒ Le futur de l'Université Paris-Diderot

Dès ses premiers actes fondateurs (IDEX,...), le projet Sorbonne Paris Cité (SPC), qui regroupe 4 universités (P3, P5, P7, P13) et 4 grands établissements (INALCO, IPGP, Sciences-Po, EHESP) a été mené **sans une indispensable association de tous les personnels**. Le succès d'un tel projet ne sera garanti que s'il s'agit d'un projet collectif. Le SGEN-CFDT a répondu présent à toutes les tentatives de débat (assises de l'université, Commission Delamar) mais actuellement sans retour. Par conséquent, la perspective d'une ou plusieurs fusions entre universités n'est pas réaliste. La nouvelle loi sur les regroupements d'université et d'établissements offre d'autres modes d'organisation bien plus adaptés à la situation actuelle de SPC. **Nous sommes contre la fusion. Celle annoncée pour 2016 comporterait d'énormes risques.** Elle provoquerait des restructurations hâtives sans véritable concertation, tant au niveau des services centraux que des UFR. Les personnels sont directement concernés. **La création de plateformes de services mutualisées par bâtiment préfigure sans doute déjà une perte d'autonomie des UFR et des personnels.**

⇒ La recherche et la formation

Le SGEN-CFDT revendique une recherche de qualité avec des moyens humains nécessaires. Nous veillerons à ce que les profondes mutations du financement (IDEX, LABEX, ANR,...) et aussi du fonctionnement (Modernisation de l'Action Publique (MAP), DGG,..) ne se fassent pas au détriment des personnels de recherche et de formation. **Nous soutiendrons les BIATSS/ITARF (Paris 7, CNRS, INSERM, ...) dans leurs revendications.** Les seuls critères de la concurrence et de l'excellence ne peuvent guider une politique scientifique. Accueillir enseignants chercheurs et étudiants, concourir à leur formation et à l'accès à la documentation, assurer à chacun de bonnes conditions de travail s'avèrent de plus en plus difficiles. **Les moyens nécessaires doivent être accordés compte tenu de l'alourdissement des missions, nous y veillerons !**

sgen
Cfdt:

Nos listes pour les conseils

sgen
Cfdt:

Conseil d'Administration <i>Collège ATOS</i>
1 - Cyril Chacon-Carrillo <i>Sciences</i>
2 - Danielle Vecchione <i>Santé</i>
3 - Jean-Marie Boeglin <i>Lettres</i>
4 - Tiffany Ermenault <i>Santé - Bibliothèque</i>
5 - Francisco Garcia <i>Cadre de Vie</i>
6 - Lucie Hernandez <i>Santé</i>

Conseil Académique (CAc)	
Commission Recherche (CR) <i>Collège ATOS / 5-e</i>	Commission Formation et Vie Etudiante (CFVU) <i>Collège ATOS</i>
1 - Monique Cristofari <i>Santé</i>	1- Patricia Bogdan <i>Lettres</i>
2 - Marc Apfel <i>Sciences</i>	2 - Jean-Marc Dauget <i>Sciences</i>
3 - Irmine Ferreira <i>Santé</i>	3 - Fabienne Warin <i>Santé - Bibliothèque</i>
4 - Sahbi Selmane <i>Sciences</i>	

Les listes SGEN-CFDT :

- ☒ sont composées de **personnels de toutes les catégories (A, B et C) et de tous les secteurs/services.**
- ☒ respectent la parité et l'alternance **Femme - Homme**